

CONSEIL MUNICIPAL
Procès-verbal
de la séance du mercredi 30 Mars 2016

Le maire procède à l'appel des conseillers en désignant les absents représentés et les porteurs de leur procuration.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Benoît MICHEL, Maire, Monsieur Dominique CONNAN, Monsieur Jean-François PENVEN, Madame Isabelle NICOLAS, Adjoints au Maire, Madame Maiwenn JALLAIS, Monsieur Jean-Pierre SALAÛN, Monsieur Jean-Yves LE GAC, Madame Solène TRIPOZ, Madame Marie-Christine Kerdanet, Monsieur Jean-Yves GOLIAS, , , Monsieur Laurent LE BRIS, Madame Marie-Rose GOUEMAND, Monsieur Eric BLANCHARD, Monsieur Louis LE FOLL, Monsieur Guillaume LAURENT, conseillers municipaux.

Absents : Madame Joëlle LE CAM, Madame Anne-Marie FERELLEC, Madame Julie TESSIER, Monsieur Jean Charles DUPRE

Procuration : Madame Joëlle LE CAM donne procuration à Madame Isabelle NICOLAS, Madame Julie TESSIER donne procuration à Madame Maiwenn JALLAIS, Madame Anne-Marie FERELLEC donne procuration à monsieur Jean-François PENVEN.

Monsieur Dominique CONNAN est nommé secrétaire de séance

Approbation du procès verbal séance du 3 Mars 2016

Monsieur le Maire rappelle l'objet des délibérations de la séance du 03 Mars 2016 transcrites dans le procès-verbal joint à la convocation pour la présente session :

- Installation du nouveau conseiller en remplacement de Monsieur Corentin GARREC, démissionnaire,
- Modification de la délibération 2016-003 relative à la demande de subvention D.E.T.R pour l'aménagement de la mairie
- Crédits d'investissements 2016 : autorisation d'engager des dépenses d'investissements 2016
- Prise en charge de la formation BAFA des jeunes Huelgoatins
- Parc téléphonique municipal et fournitures d'accès téléphonie et internet: Renouvellement du parc et des abonnements
- Avis du conseil municipal sur l'enquête publique relative à l'extension de l'élevage Porcin le GAEC LE CAM au lieu-dit « Coscoat » à Locmaria Berrien.
- Dénomination de la venelle Parc Ar Rouzic.

Questions diverses :

- Nomination de délégués pour la création de commissions préparatoires à la fusion des communautés de communes des Monts d'Arrée et du Yeun Elez.
- Renouvellement de la convention entre l'école Publique et l'association MERVENT pour l'initiation au Breton : sollicitation de la participation financière de la collectivité

***Le conseil municipal, adopte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 03 Mars 2016
Chacun des conseillers est invité à signer le procès-verbal.***

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-018

Approbation du compte de gestion 2015, budget principal

Monsieur Thierry Rolland, comptable public représentant la trésorerie de Carhaix, donne lecture au conseil municipal du compte de gestion 2015 établi par ses soins pour le budget principal.

Après avoir entendu Monsieur Thierry Rolland et constatant la corrélation entre le compte administratif et le compte de gestion du budget communal :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ *D'adopter le compte de gestion 2015 du budget principal établi par la trésorerie de Carhaix.*

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-19

Budget principal : Approbation du compte administratif 2015

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2015.

Dépenses 2015	
Fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	367 798.10 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	639 849.05 €
014 - Atténuation de produits	12.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	179 170.03 €
66 - Charges financières	33 520.20 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 256.67
Total dépenses de fonctionnement	1 226 606,05 €
Investissement	
20 - Immobilisations incorporelles	3 420.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	46 408.29 €
21 - Immobilisations corporelles	25 984.61 €
23 - Immobilisations en cours	11 674.58 €
Total des opérations d'équipements	3 453.03 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	72 302.23 €
4581 - Opération sous mandat	85 000.00 €
Total dépenses d'investissement	248 242.74 €

Recettes 2015	
Fonctionnement	
013 - Atténuations de charges	1 386.27 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	101 248.90 €
73 - Impôts et taxes	843 534.13 €
74 - Dotations participations et subventions	574 401.84 €
75 - Autres produits de gestion courante	38 025.87 €
76 - Produits financiers	13.49 €
77 - Produits exceptionnels	1 533.90 €
Total recettes de fonctionnement	1 560 144.40 €
Investissement	
13 Subventions d'investissement	10 499.90 €
10- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	51 482.02 €
1068- Dotations, fonds divers et réserves	180 759.23 €
4582 Opérations sous mandat	60 000.00 €
040- Opérations d'ordre entre sections	6 256.67 €
Total des recettes d'investissement	308 997.82 €

Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Dominique CONNAN, Premier Adjoint, qui soumet ces résultats au vote de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres, d'approuver le compte administratif 2015 du budget principal

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-020

Budget « eau et assainissement » : Approbation du compte de gestion 2015.

Monsieur Rolland comptable du trésor public de Carhaix donne lecture du compte de gestion 2015 établi par ses soins pour le budget eau et assainissement.

Après avoir entendu Monsieur Rolland et constatant la corrélation entre le compte administratif et le compte de gestion du budget eau et assainissement:

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'adopter le compte de gestion 2015 du budget eau et assainissement établi par la trésorerie de Carhaix.

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0021

Budget « Eau et Assainissement » : Approbation du compte administratif 2015

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2015.

Dépenses 2015	
Fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	3 187.65 €
66 - Charges financières	20 441.19 €
67 - Charges exceptionnelles	77.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 171.09 €
Total dépenses de fonctionnement	56 876.93 €
Investissement	
21 - Immobilisations corporelles	1.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €
Total des opérations d'équipements	81 561.60 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 874.06 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	9 629.18 €
Total dépenses d'investissement	121 065.84 €

Recettes 2015	
Fonctionnement	
70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services	71 522.68 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 155.00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 629.18 €
Total recettes de fonctionnement	82 306.86 €
Investissement	
10- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 631.50 €
1068- Dotations, fonds divers et réserves	49 289.93 €
040- Opérations d'ordre entre sections	33 171.09 €
Total des recettes d'investissement	88 092.52 €

Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Dominique CONNAN, Premier Adjoint, qui soumet ces résultats au vote de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres, d'approuver le compte administratif 2015 du Budget « eau et assainissement ».

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0022

Affectation du résultat 2015 : budget principal

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver l'affectation de résultat suivante pour le budget principal :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	333538.35 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	333 538.35 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement (excédent)	65 692.18 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (besoin)	-129 706.88 €
Besoin de financement	64 014.70 €
Affectation en réserves (1068)	333 538.35 €
Report en fonctionnement (002)	0.00 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver l'affectation du résultat 2015 ci-dessus pour le budget principal.

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0023

Affectation du résultat 2015 : Budget eau et assainissement

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver l'affectation de résultat suivante pour le budget eau et assainissement :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	25 429.93 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	25 429.93 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement (excédent)	-41 924.93 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (besoin)	-4 856.40 €
Besoin de financement	46 781.33 €
Affectation en réserves (1068) <i>(au minimum pour la couverture du besoin de financement)</i>	25 429.93 €
Report en fonctionnement (002)	0.00 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver l'affectation de résultat 2015 ci-dessus pour le budget eau et assainissement.

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0024

Fiscalité directe : Taux d'imposition applicables pour l'année 2016

OBJET :

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition applicables pour l'exercice 2015 et propose de les geler pour l'année 2016

- Taxe d'habitation : 14,71%
- Taxe foncière (bâti) : 19,01%
- Taxe foncière (non bâti) : 45,12%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'adopter les taux présentés ci-dessus pour l'année 2016 :

- Taxe d'habitation : 14,71%
- Taxe foncière (bâti) : 19,01%
- Taxe foncière (non bâti) : 45,12%

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0025

Budget principal : Budget primitif 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions de prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 au titre du budget principal. Elles s'établissent comme suit :

Dépenses 2016	
Fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	380 780.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	689 300.00 €
014 - Atténuation de produits	28 950.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	238 850.00 €
66 - Charges financières	33 000.00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 500.00 €
022 - Dépenses imprévues	10 000.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	136 664.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement	1 529 044.00 €
Investissement	
20 - Immobilisations incorporelles	4 530.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	110 088.80 €
21 - Immobilisations corporelles	253 934.07 €
23 - Immobilisations en cours	8 700.00 €
Total des opérations d'équipements	377 700.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	76 000.00 €
020 - Dépenses imprévues	10 000.00 €
4581 - Opération sous mandat	94 435.83 €
041 - Opérations patrimoniales	93 000.00 €
Total dépenses d'investissement	1 028 388.70 €
Recettes 2016	

Fonctionnement	
013 - Atténuations de charges	15 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	84 530.00 €
73 - Impôts et taxes	830 759.00 €
74 - Dotations participations et subventions	566 535.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	32 000.00 €
76 - Produits financiers	20.00 €
77 - Produits exceptionnels	200.00 €
Total recettes de fonctionnement	1 529 044.00 €
Investissement	
13 - Subventions d'investissement	65 854.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	246 890.78 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 790.64 €
1068 - Dotations, fonds divers et réserves	333 538.35 €
138 - Autres	24 000.00 €
4582 - Opérations sous mandat	35 958.75 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	136 664.00 €
040- Opérations d'ordre entre sections	10 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	93 000.00 €
001 - Solde d'exécution positif reporté	65 692.18 €
Total des recettes d'investissement	1 028 388.70 €

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ *D'approuver le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2016 en dépenses et en recettes tel que présenté ci-dessus.*

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0026

Budget Eau et Assainissement : Budget primitif 2016.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions de prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 au titre du budget eau et assainissement. Elles s'établissent comme suit :

Dépenses 2016	
Fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	3 900.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	200.00 €
66 - Charges financières	21 500.00 €
67 - Charges exceptionnelles	200.00 €
022 - Dépenses imprévues	1 875.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	21 774.18 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000.00 €
Total dépenses de fonctionnement	84 449.18 €

Investissement	
20 - Immobilisations incorporelles	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	0.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €
Total des opérations d'équipements	143 702.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 000.00 €
020 – Dépenses imprévues	10 203.29 €
040 – Opérations d'ordre entre sections	9 629.18 €
001 – Solde d'exécution négatif reporté	41 924.93 €
Total dépenses d'investissement	235 459.40 €

Recettes 2016	
Fonctionnement	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	73 000.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 320.00 €
77 - Produits exceptionnels	500.00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	9 629.18 €
Total recettes de fonctionnement	84 449.18 €
Investissement	
13 - Subventions d'investissement	21 408.33 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	100 000.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	31 846.96 €
1068 - Dotations, fonds divers et réserves	25 429.93 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	21 774.18 €
040- Opérations d'ordre entre sections	35 000.00 €
Total des recettes d'investissement	235 459.40 €

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

✓ D'approuver le budget primitif du budget eau et assainissement pour l'exercice 2016 en dépenses et en recettes tel que présenté ci-dessus.

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0027

Travaux d'enfouissements route de Berrien / rue de Saint Laurent : demande de subvention FSIL

Une circulaire ministérielle du 15 Janvier 2016 instaure un Fonds exceptionnel de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

La collectivité a sollicité ce fonds pour l'aménagement de la mairie lors du conseil du 28 Janvier 2016.

Au titre de son alinéa e « Développement d'infrastructure en faveur de la mobilité » du chapitre relatif aux travaux éligibles de cette circulaire, il peut être entendu que les travaux de la route de Berrien et de St Laurent y répondent. En effet, l'enfouissement des réseaux permet la suppression

des obstacles sur les trottoirs et rives et permet un dégagement en bordure de bandes de roulement destiné à des travaux futurs d'aménagement de cheminements piétonniers et adaptés pour joindre le centre bourg.

Monsieur le Maire propose au conseil de demander une subvention à ce fond pour les travaux d'enfouissement route de Berrien et rue de Saint Laurent.

Montant des travaux (Après déduction de la participation du SDEF) : 150 466,00€

Financeurs	Dépenses subventionnables	Taux	Dépenses	Recettes
Dotation F.S.I.L	150 466,00 €	50%		75 233,00 €
Montant à la charge du maître d'ouvrage		50%	75 233,00 €	
Total général coût de l'opération HT	150 466,00 €			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver cette demande de subvention.

Décision transcrite dans la délibération n° 2016-0028

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clos la séance à 20h30.

Visas du procès-verbal, séance du 03 Mars 2016

Le maire,

Les conseillers municipaux,

Le secrétaire de séance